

 <p>CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NANTES</p>	FICHE DE POSTE	Émetteur	
Pôle Personnel et relations sociales	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	P :	

INTITULE DU POSTE : Ergonome

Voie d'accès	Durée d'occupation minimale et maximale	Evolution possible
Master 2 en Ergonomie	Poste permanent Entrée en CDD, renouvelable	

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE :

Contours du Pôle et localisation (site, adresse) : Pôle Personnel et relations sociales (PPRS), immeuble Deurbroucq, 1^{er} étage, 5 allée de l'île Gloriette, 44093 Nantes Cedex 1.

Les services : Cellule de coordination des risques professionnels au sein du Pôle personnel et relations sociales, cellule composée de l'ergonome recruté et du cadre supérieur en coordination des risques professionnels.

Unité(s) concernée(s) par le poste : Ensemble des unités du CHU.

Type de public accueilli : Pas de public accueilli.

Dimensionnement : 11 770 agents.

Nombre d'agents par postes horaires : /

IDENTIFICATION DU POSTE :

Métier : Conseiller(ère) en prévention des risques professionnels – Ergonome.

Horaire de travail : 37,5 heures/semaine.

Position dans l'établissement :

Liaisons hiérarchiques ou rattachement hiérarchique : Direction du PPRS.

Liaisons fonctionnelles (internes et externes) : Médecins du travail, directions de plate-forme, directions fonctionnelles, Pôle technique et logistique (PTL), Direction des systèmes d'information et télécommunications (DSIT), mission handicap, formation continue, kinésithérapeutes, etc.

Réseaux : CHT 44.

ARCHITECTURE DU POSTE :

Qualifications requises	
Diplômes souhaités et / ou requis :	Master 2 en Ergonomie.
Expériences attendues:	1 an minimum.
Formations complémentaires requises :	

MISSIONS DU POSTE:

Mission principale : L'ergonome participe de manière active à la prévention des risques professionnels, en binôme avec le cadre supérieur en coordination des risques professionnels.

Il a pour objectif :

- d'évaluer les risques professionnels à partir de l'analyse des situations de travail actuelles ou futures.
- de définir et proposer des stratégies de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, contrôler leur mise en œuvre et en évaluer les résultats.

Activités :

- Accompagner des projets architecturaux en lien avec le service concerné et le PTL : notamment, le projet du futur Hôpital Île de Nantes.
- Transformer des situations de travail existantes identifiées à risque pour une amélioration des conditions de travail.
- Identifier, analyser et traiter des risques relatifs à son domaine de compétence, définir les actions préventives et correctives.
- Participer à des actions d'information, de sensibilisation ou de formation : notamment, animer les ateliers de « prévention des risques professionnels liés au travail sur écran » en binôme avec un kinésithérapeute.
- Mettre en place une démarche participative qui permet d'associer les agents au projet.
- Conseiller les décideurs et professionnels sur les risques professionnels.
- Conseiller le service achat dans l'élaboration de cahiers des charges et dans le choix de nouveaux équipements de travail.
- Animer le groupe de travail TMS et gérer les actions du plan de prévention annuel, en binôme avec le cadre supérieur en coordination des risques professionnels.
- Participer à la mise en place et au suivi du plan de prévention RPS.
- Participer aux instances institutionnelles : CHSCT, DTO, CORIP, commission RPS.
- Contribuer à la politique handicap, en lien avec la mission handicap (convention FIPHFP).
- Conseiller le cadre supérieur en coordination des risques professionnels dans la rédaction du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRI Pact).

COMPETENCES REQUISES :

Compétences générales :

- Communication / relations interpersonnelles,
- Diplomate,
- Excellent relationnel,
- Autonomie,
- Sens de l'organisation / rigueur,
- Travail en équipe/en réseau,
- Maîtrise des logiciels métier.

Compétences spécifiques :

- Conduire un projet,
- Analyser et évaluer une situation de travail,
- Adapter un/des poste(s) de travail aux caractéristiques des personnels et des contraintes environnementales,
- Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs dans son domaine de compétence,
- Concevoir et organiser des dispositifs et actions de formation, relatifs à son domaine de compétence,
- Conduire et animer des réunions,
- Construire, adapter des outils et méthodes de travail,
- Connaissance de la réglementation du code du travail.

CONTEXTE D'EXERCICE DU POSTE :

Champ d'autonomie, responsabilités spécifiques	Champ d'autonomie dans un cadre global fixé par la direction.
Particularités du poste	Horaires parfois atypiques en fonction des contraintes des postes observés.